



Projet ICAT
Rapport de l'atelier de lancement officiel du Projet de l'Initiative
pour la Transparence de l'Action Climatique au Tchad



Octobre 2020

DISCLAIMER

“All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, photocopying, recording or otherwise, for commercial purposes without prior permission of UNOPS. Otherwise, material in this publication may be used, shared, copied, reproduced, printed and/ or stored, provided that appropriate acknowledgement is given of UNOPS as the source and copyright holder. In all cases the material may not be altered or otherwise modified without the express permission of UNOPS”.

PREPARED UNDER

Initiative for Climate Action Transparency (ICAT) supported by the German Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, and Nuclear Safety, the Children’s Investment Fund Foundation, the Italian Ministry for Ecological Transition, and ClimateWorks.



Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation
and Nuclear Safety



CHILDREN’S
INVESTMENT FUND
FOUNDATION



climateworks
FOUNDATION



MINISTERO DELLA
TRANSIZIONE ECOLOGICA

The ICAT project is managed by the United Nations Office for Project Services (UNOPS)



UNOPS

L'atelier de lancement officiel du Projet « Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique » (ICAT) au Tchad s'est tenu le 08 octobre 2020 à l'Hôtel Radisson BLU de N'Djaména, par visioconférence, en interaction avec le Directeur Général de l'ICAT et l'Expert énergie et procédés industriels du CITEPA.

Présidé par le Directeur Général Technique de l'Environnement et du Développement Durable (DGTEDD), représentant le Ministre de l'Environnement et de la Pêche, empêché, la cérémonie de lancement du Projet ICAT au Tchad a vu la participation de hauts cadres du Ministère en charge de l'Environnement, des représentants de Ministères-clés concernés, d'Organisations de la Société Civile et des Consultants nationaux recrutés (liste de présence en annexe 1).

Madame la Directrice Adjointe de la Communication du Ministère en charge de l'Environnement, assurant la modération de l'événement a annoncé le programme de la cérémonie qui s'articule autour de quatre (04) principaux points ci-dessous (Annexe 2 Agenda de l'atelier) :

- 1- Présentation de l'objectif de l'atelier par le Directeur de l'Education Environnementale et de la Lutte Contre les Changements Climatiques ;
- 2- Présentation de l'expert international du Bureau d'Etude CITEPA ;
- 3- Allocution du Directeur Général de ICAT ;
- 4- Discours de lancement officiel du Ministre de l'Environnement et de la Pêche, représenté par le DGTEDD.

Ainsi, quatre (4) temps forts résumés ci-après ont marqué la cérémonie de lancement du Projet ICAT au Tchad.

I- Présentation du Projet par le Directeur de l'Education Environnementale et de la Lutte Contre les Changements Climatiques (DEELCC)

En substance, le Directeur de l'Education Environnementale et de la Lutte Contre les Changements Climatiques (DEELCC), Mr MAHAMAT ABDOULAYE ISSA a rappelé l'historique de l'adhésion du Tchad à la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) et les engagements que le pays a pris par rapport à cette convention et aux protocoles et accords y afférents. Puis, il a fait une présentation succincte du Projet en soulignant en quoi le Projet ICAT se justifie pour le Tchad. Il a en outre signalé que le processus d'identification du projet a démarré à la COP25 tenue à Madrid en décembre 2019, à la faveur d'un entretien de la Délégation Tchadienne avec les Responsables de l'ICAT.

En effet, le Tchad ne dispose pas d'un mécanisme national lui permettant de Mesurer, Notifier et Vérifier (MNV) le niveau de mise en œuvre de sa politique nationale de lutte contre les changements climatiques, notamment les inventaires des gaz à effet de serre (GAZ) émis, les soutiens financiers et le suivi de la mise en œuvre de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

De ce fait, l'ICAT s'est engagé à apporter son appui au Tchad à développer son Système national MNV et à évaluer l'impact de sa politique et de ses actions climatiques au niveau national.

A cet effet, le Ministère de l'Environnement et de la Pêche et l'UNPOS ont signé un Protocole d'Accord, le 28 août 2020, pour la mise en œuvre de ce projet de renforcement des capacités d'une durée de douze (12) mois, impliquant la Direction Générale de l'ICAT et deux (2) Bureaux d'étude internationaux GHG-MI et CITEPA.

Le Projet vise globalement à développer le Système national MNV du Tchad, en parallèle à la révision de sa CDN et à mettre en place un système de suivi de la CDN à l'aide d'indicateurs permettant de suivre les objectifs d'atténuation de quelques secteurs-clés identifiés.

L'équipe du projet est composée d'une Coordination de projet, de consultants internationaux et trois (3) consultants nationaux (agriculture, Forêt et Energie).

Le Directeur de l'Education Environnementale et de la Lutte Contre les Changements Climatiques a présenté les principales activités retenues d'un commun accord entre le Ministère en charge de l'Environnement, l'UNOPS, la Direction Générale de l'ICAT et les deux Bureaux d'étude internationaux.

II- Présentation de l'expert international Julien VINCENT du Bureau d'Etude CITEPA

L'expert international Mr Julien VINCENT a présenté les aspects techniques du Projet sur sept (07) points essentiels : (i) les étapes du projet ; (ii) le Rapport biennal sur la transparence climatique ; (iii) la collecte des données pour l'inventaire des GES ; (iv) le renforcement des capacités nationales ; (v) la définition des indicateurs ; (vi) les secteurs à considérer ; (vii) le suivi de l'impact des actions climatiques.

1. **Les étapes du Projet.** Le processus de mise en œuvre du Projet a été décliné dans ses grandes étapes prévues, en commençant par l'état des lieux et la mise en place du système national MNV avec la participation des acteurs-clés concernés ou parties prenantes afin que le système revête effectivement un caractère national.
2. **Le Rapport biennal sur la transparence.** Ce rapport constitue un outil de plaidoyer pour l'accès aux financements internationaux dans le cadre de l'atténuation.
3. **La collecte des données.** A l'aide d'outils appropriés, les données seront collectées en liaison avec les travaux de la révision de la CDN.
4. **Le renforcement des capacités.** Dans un premier temps, une mise à niveau est prévue sur les principes et méthodes du GIEC. Puis, les capacités nationales seront renforcées en matière de mesure des émissions des GES à l'aide de l'outil de modélisation GACMO (Greenhouse Gas Abatement Cost Model) sur la base des données qui auront été collectées.
5. **Les indicateurs.** La définition des indicateurs est une des étapes clés.
6. **Les secteurs à considérer.** Au cours de cette phase pilote, quelques secteurs-clés seront retenus pour y assurer les mesures des émissions de GES selon un consensus national.
7. **Le suivi de l'impact** de la mise en œuvre des actions prévues à la CDN à l'aide du Système MNV mis en place. En parallèle, il est retenu la mise à jour de la CDN.

L'expert Julien VINCENT a insisté sur la nécessité de mettre en place un système institutionnalisé MNV efficace et une organisation cohérente de mesure des GES.

III- Allocution du Directeur Général de l'ICAT

Le Directeur Général de l'ICAT, Mr HENNING WUESTER a, depuis Bonn en Allemagne fait une allocution sur les principaux aspects stratégiques du Système MNV à mettre en place. Il a dans un premier exprimé son sentiment de satisfaction de voir le Tchad lancé le projet ICAT. Il a ensuite présenté ce que ICAT fait à travers le monde en précisant qu'elle intervient dans une quarantaine de pays pour les soutenir à évaluer leurs actions climatiques. Il a par ailleurs signalé que l'ICAT bénéficie du financement de quatre (4) donateurs : le Ministère en charge de l'Environnement de la République Fédérale d'Allemagne, le Ministère en charge de l'Environnement de la République d'Italie et deux (2) Fondations. Il a ensuite rappelé que dans le cadre de la préparation du Projet, plusieurs échanges étaient nécessaires pour arriver à un bon format de Projet. Puis, il s'est appesanti sur les facteurs de réussite du processus MNV et de suivi de la mise en œuvre de la CDN en insistant sur :

- (i) La nécessité du soutien politique ;
- (ii) Le caractère inclusif de ces deux exercices nécessitant la prise en compte des secteurs-clés et l'implication et la coopération de toutes les Parties Prenantes.

En outre, le Directeur Général de l'ICAT a attiré l'attention sur l'année 2020 qui doit être considérée comme l'année d'opportunité permettant de combler les déficits en matière de mise en œuvre et de suivi de la CDN.

IV- Discours de lancement officiel du Ministre de l'Environnement et de la Pêche, représenté par le Directeur Général Technique

Le Ministre de l'Environnement et de la Pêche, Monsieur BRAHIM MAHAMAT DJAMALADINE empêché à cause d'un conflit d'agenda de dernière minute, s'est fait représenter par le Directeur Général Technique de l'Environnement et du Développement Durable, Mr ABDERAMAN MAHAMAT ABDERAMAN qui a alors prononcé le Discours de lancement du Projet.

De prime abord, il a annoncé que le Projet est financé à hauteur de cent soixante-dix mille (170.000) dollars US, pour sa phase pilote d'une (1) année et a rappelé que le projet vise à : **(i)**développer un Système National de Mesure, de Notification et de Vérification (MNV) ; **(ii)** identifier des indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Tchad et ;**(iii)** de renforcer les capacités nationales pour le développement du système national MNV.

Puis, il a relevé que le Tchad subit les effets néfastes des changements climatiques, et bien que n'étant pas historiquement responsable des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'origine du dérèglement climatique au niveau mondial, le Tchad ne s'est jamais soustrait à ses obligations tant nationales qu'internationales en lien avec l'action climatique. En effet, en plus de ses nombreuses actions de protection de l'environnement en cours, le Tchad a ratifié l'Accord de Paris en 2016 et sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) exprime la volonté des Plus Hautes Autorités nationales de réduire les émissions de GES au niveau national à hauteur de 41.700

Gigagrammes de CO₂, correspondant à 18,2% pour l'objectif inconditionnel et de 162.000 Gigagrammes de CO₂, correspondant à 71% pour l'objectif conditionnel.

Ainsi, le DGTEDD a affirmé que grâce à ce projet, le Tchad sera en mesure de calculer ses efforts de réduction de GES à l'aide d'un système MNV efficace fournissant des données fiables et vérifiables. En outre, il est retenu le transfert des connaissances à une institution universitaire du Tchad et le partage d'expériences avec les pays voisins n'ayant pas encore eu la chance de développer leur système national de MNV.

Avant de terminer ses propos, le DGTEDD a, au nom du Ministre en charge de l'Environnement, exprimé sa gratitude à l'endroit de Monsieur HENNING WUESTER, Directeur Général de l'ICAT pour son implication personnelle et la mobilisation de toute son équipe de Bonn en Allemagne à travers Mme RANDA AHMED et celle de Copenhague au Danemark. Il n'a pas oublié de remercier les cabinets internationaux GHG-MI et CITEPA pour l'assistance technique apportée durant la phase de montage du projet.

Enfin, le DGTEDD représentant le Ministre de l'Environnement et de la Pêche a déclaré officiellement lancé le Projet de l'ICAT au Tchad.

This page was removed from the document as it contained personal information

This page was removed from the document as it contained personal information

This page was removed from the document as it contained personal information

Annexe 2: Agenda de l'atelier

HORAIRES	ACTIVITES	RESPONSABLES
08H30 – 09H45	Mise en place terminée	Comité d'accueil
09H45-10H15	Arrivée des invités	
10H15-10h25	Arrivée du Ministre de Ministère de l'Environnement et de la Pêche	
10H30 –10H35	Présentation de l'Agenda de la Cérémonie	Modérateur
10H35-10H45	Présentation du projet ICAT/TCHAD	DEELCC
10H45–11H00	Présentation des aspects techniques du projet	CITEPA (Cabinet international en visioconférence)
11H00-11H15	Mot du Directeur Général de l'ICAT	ICAT (par visioconférence)
11H15-11H30	Discours de lancement du Projet ICAT/TCHAD	Ministre de l'Environnement et de la pêche
11H30–12H30	Photo de famille et Pause-déjeuner	Comité d'organisation